

**La fermeture programmée des collèges Schuman et Bernanos :  
une mesure s'inscrivant dans un plan de destruction de l'école publique de la  
maternelle à l'université.**

**Avec l'unité réalisée pour l'annulation de la fermeture, rien n'est joué !**

Nous assistons à une démolition systématique de l'école publique. Elle n'a été possible que grâce à la contribution de tous les gouvernements, de gauche comme de droite, en application des directives européennes de privatisation, soumises à la « concurrence libre et non-faussée », inscrites dans les traités de Barcelone en 2002 et de Lisbonne en 2007.

Le statut des enseignants comme fonctionnaires d'Etat est en cours de démantèlement depuis la mise en place de la « mastérisation » par ce gouvernement. Ce système à Bac + 5 remplacera les concours à Bac + 3 (licence). Désormais des enseignants, avec des masters à bac + 5, seront recrutés par les chefs d'établissement, comme contractuels.

**Une école avec des enseignants contractuels à la place des enseignants fonctionnaires d'Etat :  
c'est la privatisation.**

Les universités, privatisées avec la réforme LRU, sont concurrentielles : elles doivent trouver leurs financements pour fonctionner et se regrouper conformément aux directives européennes. C'est ainsi que sur 85 universités existantes avant la LRU, seules 12 ont reçu une habilitation !

Le projet de réforme des lycées proposé par le ministre Luc Chatel impose une baisse considérable du nombre d'heures de cours et la mort du baccalauréat. Jugez-en :

- Tronc commun pour 60% des disciplines donc bourrage des classes
- Diminution de moitié, au moins, des enseignements optionnels. (Les filières technologiques passeraient de 17 à 4).
- Introduction de l'accompagnement éducatif à la place des cours. Les élèves peuvent changer de série en cours d'année donc plus de redoublements.
- Plus de distinction LV1 et LV2 : mise en place de groupes de compétences avec des niveaux (A1, A2, B1...) selon les normes européennes
- 1/3 des horaires sera défini par les établissements, via un conseil pédagogique institutionnalisé qui décidera, avec le CA, des enseignements et des missions des professeurs. Ce qui signifie des suppressions massives de postes et la mort du bac.

**C'est la conséquence de la soumission aux décisions européennes !**

A Barcelone, en 2002, Jospin main dans la main avec Chirac décide « *la mise en œuvre d'améliorations en matière d'éducation et dans le domaine de la formation des étudiants et des travailleurs européens, visant également à promouvoir la mobilité des ces personnes.* »

Quant à l'accueil des plus petits, ce n'est pas les maternelles, échelon de l'école laïque, publique et gratuite, mais « *d'ici 2010 des structures d'accueil pour au moins 90% des enfants entre 3 ans et l'âge scolaire et pour au moins 30% des enfants de moins de 3 ans* ».

La décentralisation, au centre du traité de Lisbonne, a en charge la poursuite de ces objectifs.

Des diplômes maisons, non reconnus par les conventions collectives, des compétences définies par les employeurs doivent remplacer l'enseignement national de la République qui assurait les mêmes programmes et les mêmes droits à tous les élèves du pays.

La formation professionnelle est ainsi passée sous la responsabilité des Régions.

L'Etat détruit le Ministère de l'Education Nationale et charge les Régions et les Conseils Généraux de gérer les lycées et les collèges. Gérer sans budget, en fermant des établissements publics. C'est dans cette logique que le schéma départemental des collèges de Moselle prévoit de fermer 10 à 14 collèges d'ici 2013 !

**C'est la stratégie du traité de Lisbonne, de la formation tout au long de la vie, de la liaison enseignement-entreprise. Entré en vigueur en janvier 2009. Il a été adopté le 13 décembre 2007 au mépris du vote majoritaire du peuple français en mai 2005, par les députés de tous les partis, de l'UMP au PS.**

**Le ministre de l'éducation nationale Luc Chatel et le gouvernement Sarkozy comptent bien sur la poursuite de cet accord pour continuer leur œuvre destructrice.**

Mais les personnels, les enseignants, les étudiants, les parents ne l'entendent pas de cette oreille. En 2009, les étudiants ont dit leur rejet de la réforme LMD par leur mouvement massif de grève. En 2009, les enseignants ont forcé leurs syndicats à sortir de la commission Darcos, chargée d'appliquer la réforme, ce qui a obligé le ministre à retirer son plan et à se retirer lui-même !

Alors pourquoi les élus accepteraient-ils de continuer à appliquer cette politique de destruction ? Ils n'ont pas été élus pour disloquer l'Education Nationale.

### **Les fermetures ne sont donc pas une fatalité !**

A Metz, la détermination des parents et des enseignants est intacte pour empêcher la fermeture des collèges Schuman et Bernanos à Montigny les Metz.

Ils se sont adressés à leurs élus pour leur dire : mobilisez-vous avec nous pour aller à la Préfecture pour annuler la décision de fermeture de ces collèges.

**Suite à cette mobilisation, cet appel a été signé** par les députés Marie Jo Zimmermann, Nathalie Griesbeck, Denis Jacquat, le sénateur Jean Louis Masson, le maire de Metz Dominique Gros et son adjointe Danielle Bori, les conseillers généraux Christiane Pallez et Jean Michel Toulouze.

Les élus aux côtés des parents, enseignants pour le maintien de 2 collèges, c'est un pas important vers l'action unie pour défendre tous les collèges, tout l'enseignement public.

**Le POI soutient la manifestation le samedi 30 janvier à 14h. à METZ (colonne Merten, rue Serpenoise) pour que le préfet annule l'arrêté de fermeture du collège Schuman et pour le retrait de la fusion des collèges Bernanos, Barbot et Georges de la Tour.**

**Il s'agit de la défense et de la reconquête de l'école laïque, publique et gratuite, il s'agit de refuser le consensus de destruction, pour pouvoir défendre les intérêts de la population.**